

NOUVELLES SAHRAOUIES

LA MILITANTE SAHRAOUIE DES DROITS HUMAINS
AMINATOU HAIDAR
RECOIT LE PRIX DE LA FONDATION
ROBERT F. KENNEDY A NEW YORK



Voir page 5

NOUVELLES BREVES

Parlement européen

A la mi-septembre, on annonçait la visite d'une délégation du Parlement européen au Sahara Occidental, délégation comprenant des députés du groupe Sahara Occidental et du groupe Afrique du Nord et Union du Maghreb arabe. Elle devait avoir lieu du 21 au 24 novembre 2008. Elle avait pour but de faire le point sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés. Elle était prévue depuis 2006, mais n'a jamais pu se réaliser à cause de l'intransigeance du Maroc.

Elle a été reportée à janvier prochain, les députés refusant le programme proposé par les autorités marocaines, qui ne correspond pas aux objectifs de la délégation.

Nouveau représentant spécial pour le Sahara Occidental

C'est début septembre 2008 que les premières rumeurs font état de la nomination d'un nouvel envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU en la personne de Christopher Ross, diplomate américain, coordinateur de la lutte antiterroriste au sein du Département d'État américain et ancien ambassadeur US à Damas et Alger. Mi-octobre on apprend que sa désignation est confirmée et que le Front Polisario, au contraire du Maroc, l'accepte. Le Maroc exige en préalable que les négociations futures s'articulent autour du projet d'autonomie. Fin novembre, cette nomination n'a toujours pas été confirmée.

Inondations

A la suite de pluies torrentielles dans la nuit du 12 au 13 octobre dans les camps de réfugiés sahraouis, de très nombreuses habitations ont été détruites, principalement dans les wilaya de Smara et d'Aousserd. Des bâtiments administratifs et sociaux, des écoles, des infirmeries ont également été touchés. Le Croissant rouge sahraoui a

estimé que près de 2000 foyers avaient subi des dégâts. Il a lancé un appel pour de l'aide humanitaire, notamment « les produits alimentaires, les tentes et les couvertures »

Quatrième commission de l'ONU

Début octobre la 4^e commission de l'Assemblée générale de l'ONU, la commission de la décolonisation, s'est réunie à New York. Après avoir entendu plus d'une centaine de pétitionnaires pro-sahraouis et pro-marocains, elle a adopté par consensus une résolution qui appuie le processus de négociations engagé, « en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental ». Elle se félicite de l'engagement des parties au conflit, à continuer de faire preuve de volonté politique et de travailler dans une atmosphère propice au dialogue afin « d'entrer, de bonne foi et sans conditions préalables, dans une phase de négociations plus intensives ». Comme à l'accoutumée, la résolution sera soumise prochainement à l'Assemblée générale.

Londres: Saharathon

Initiative originale à l'occasion de l'anniversaire de la publication de l'Avis consultatif de la Cour internationale de la Haye de 1975, qui avait statué sur la souveraineté du Sahara Occidental. A Londres, devant la célèbre School of Oriental and African Studies, le jugement a été lu en entier durant la semaine du 16 au 31 octobre.

Chaque jour pendant une heure des acteurs, des artistes, parmi eux le réalisateur Ken Loach, des étudiants, des juristes se sont succédés pour lire ce texte, qui consacrait le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Malgré cet avis juridique, le Maroc envahissait le Sahara Occidental le 9 novembre 1975.

SAHARA OCCIDENTAL

l'indépendance sous la présidence Obama

Samedi 8 novembre 2008 – Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz a affirmé s'attendre à ce que le Sahara occidental devienne indépendant durant le mandat du président américain élu Barack Obama, dans une interview au quotidien arabophone El-Khabar. «L'élection de Barack Obama à la présidence des Etats-Unis est pour nous un motif d'espoir et nous nous attendons à ce que l'indépendance du Sahara occidental intervienne durant son mandat», a déclaré M. Abdelaziz.

Il a jugé M. Obama «très sensible à la question des droits de l'Homme et au droit international», ajoutant que le président élu «s'intéresserait plus que ses prédécesseurs à la question sahraouie, dernière colonie en Afrique, continent dont il est originaire et qui figurera parmi ses préoccupations en matière de politique extérieure». M. Abdelaziz avait indiqué, la veille de l'élection présidentielle, que le Polisario espérait que la future administration américaine, quelle qu'elle soit, réexamine sa position jusqu'ici pro-marocaine sur ce dossier.

UNION EUROPEENNE :

«STATUT AVANCE» POUR LE MAROC

L'Union européenne a entamé des négociations avec le Maroc afin de lui accorder un statut préférentiel, sur le modèle des accords avec Israël, qui permet une coopération renforcée du Maroc avec les pays membres de l'UE. On ne sait pas encore si l'accord inclut le Sahara Occidental comme cela a été le cas pour l'accord de pêche maroco-européen.

La coalition d'ONG Western Sahara Resource Watch (WSRW) (Observatoire des ressources naturelles du Sahara Occidental) a lancé le 1^{er} novembre une pétition afin que le Sahara Occidental soit nommément exclu de cet accord préférentiel entre l'UE et le Maroc. La pétition estime que «si l'UE décidait d'accorder un Statut avancé au Sahara Occidental, par le biais de négociations menées avec le Maroc en tant que puissance occupante, elle donnerait un signal de soutien à la revendication territoriale marocaine injustifiée. Une telle décision pourrait nuire aux efforts des Nations unies pour décoloniser le territoire.» Les signataires ne s'opposent pas par principe à une coopération renforcée entre l'UE et le Maroc mais demandent que l'accord précise que son application ne s'étend pas au-delà des frontières marocaines internationalement reconnues. La pétition a été signée par plus de 300 organisations dont le Congrès des Syndicats de Travailleurs d'Afrique du Sud (COSATU) et divers partis politiques des pays nordiques et d'Espagne.

LES SAHRAOUIIS ET LES MINES ANTIPERSONNEL

Une délégation de la Campagne sahraouie pour l'interdiction des mines, conduite par son Président, Boybat Cheikh Abdelahay, a participé à la 9^e Conférence annuelle des Etats parties à la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel qui a eu lieu au Palais des Nations Unies à Genève, en présence de 156 pays et de plusieurs dizaines d'ONG.

La délégation sahraouie avait déjà lancé un appel en faveur d'un bannissement international des mines antipersonnel, ces armes de destruction massive à retardement qui, a-t-elle souligné, tuent, blessent et mutilent lâchement les populations civiles. Dans les territoires occupés sahraouis, elles fauchent aussi dans leur élan juvénile et innocent des dizaines d'enfants sahraouis et affectent la survie de familles entières.

Les documents distribués, par la suite, par la délégation sahraouie aux participants ont apporté un éclairage nouveau sur l'étendue du drame causé par les dangereux champs de mines semés par le Maroc au Sahara Occidental qui, à ce jour, ont fait plus de 600 victimes et près de 400 handicapés à vie dont l'état requiert une assistance à très long terme.

Ces documents révèlent, « qu'au moment où le Front POLISARIO s'est engagé, depuis novembre 2005, à interdire totalement le recours aux mines antipersonnel en signant l'acte d'engagement de l'Appel de Genève par lequel il interdit la production, l'usage, le stockage, et le transfert des mines, et en procédant, à plusieurs reprises, à la destruction de milliers de mines antipersonnel, le Maroc



La délégation sahraouie a dénoncé, par la même occasion, l'utilisation massive par le Maroc, pays non signataire de la Convention d'Ottawa, des mines antipersonnel qu'il a disséminées dans tout le Sahara Occidental, et par millions à l'intérieur et aux abords du « mur de la honte » qui symbolise, plus que jamais, la barbarie de l'occupation marocaine.

a placé des millions de mines au Sahara Occidental, ce qui constitue une violation grave du droit humanitaire international existant, notamment la Convention de Genève et les protocoles additionnels. »

LA MILITANTE SAHRAOUIE AMINATOU HAIDAR RECOIT LE PRIX DE LA FONDATION ROBERT F. KENNEDY A NEW YORK

La militante sahraouie des droits humains, Aminetou Haidar a dédié le prix Robert Kennedy, qui lui a été remis jeudi 13 novembre dernier, aux prisonniers politiques sahraouis, aux victimes de la répression marocaine et aux défenseurs des droits de l'homme «qui mènent une noble mission pour laquelle ils consentent beaucoup de sacrifice», a-t-elle précisé.

«Je dédie ce prix aux prisonniers politiques sahraouis aux victimes de la répression marocaines et aux défenseurs des droits de l'homme qui mènent une noble mission pour laquelle ils consentent beaucoup de sacrifices», a-t-elle relevé au cours de la cérémonie de remise du prix Robert Kennedy des droits de l'Homme 2008.

«J'appelle la communauté internationale, particulièrement le gouvernement des Etats Unis à faire tout leur possible pour protéger les civils sahraouis qui subissent l'occupation marocaine», a-t-elle dit.

«Encore aujourd'hui, 40 prisonniers politiques demeurent détenus, comprenant des défenseurs des droits de l'homme, ils vivent dans des conditions déplorable et souffrent le martyr pour la simple raison d'avoir défendu le droit de leur peuple à l'autodétermination», a regretté la militante sahraouie.

«Ces prisonniers ont besoin du soutien et de la solidarité pour parvenir à recouvrir leur liberté. Demandons tous leur libération immédiate et demandons la vérité sur les personnes disparus depuis 1976», a-t-elle ajouté.

«Le Haut commissariat des droit de l'Homme de l'ONU avait rendu visite au territoire et a conclu que toutes ces violations découlent de la négation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a-t-elle rappelé, soulignant que le peuple sahraoui attend de l'ONU «qu'elle joue le rôle qui lui échoit dans le processus décolonisateur».



LE PILLAGE DES RESSOURCES NATURELLES DU SAHARA OCCIDENTAL

L'exploitation à outrance des richesses naturelles du Sahara Occidental par le Maroc, ou par des investisseurs internationaux attirés par les conditions avantageuses concédées, représente sans nul doute une violation notoire du droit du peuple sahraoui.

Nous avons déjà évoqué dans notre bulletin N° 128 de juin 2008 le développement, en plein désert, d'une infrastructure agroalimentaire prédatrice et polluante. Or les domaines de l'exportation des phosphates, l'exploration pétrolière et la pêche représentent des enjeux socio-économiques et écologiques encore bien plus importants.

Nous reproduisons ci-dessous un extrait de l'exposé qu'a présenté Aminatou Haidar, ex-disparue, ex-prisonnière politique sahraouie et militante pour la défense des droits humains au Sahara Occidental, le 19 juin 2008 lors d'une conférence parlementaire tenue à l'Assemblée nationale française.



« Les crimes économiques commis par l'Etat marocain dans les territoires occupés du Sahara Occidental ne sont pas moins importants que les violations des droits politiques et civils du peuple sahraoui. Les ressources naturelles du Sahara Occidental font depuis des années l'objet d'un pillage de grande envergure. La pêche dans les eaux nationales sahraouies et l'importation du phosphate de Boucraa et les taux d'exploitation sont des actes illégaux, conformément à la résolution 1803 de l'Assemblée Générale du 14 décembre 1966 sur « la souveraineté permanente sur les ressources naturelles », à l'article 1 ((paragraphe 42) de deux conventions internationales sur les droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels de 1966 et aussi à l'article 16 (paragraphe 2) de la charte des droits économiques et l'obligation des Etats de 1974 qui dit qu'«Aucun état n'a le droit de

promouvoir ou d'encourager des investissements qui peuvent constituer un obstacle à la libération d'un territoire occupé par force».

Le pillage des ressources naturelles du Sahara Occidental qui s'exerce aujourd'hui par plusieurs sociétés marocaines, européennes ou autres, constitue non seulement l'élément qui entrave les efforts déployés pour trouver une solution juste et équitable qui permet le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, mais, et c'est ce qui est plus grave, il menace l'existence même de ce peuple et l'avenir des futures générations sahraouies, puisqu'il les prive des moyens d'une vie décente et les condamne dès aujourd'hui à vivre dans la pauvreté et l'indignité.

Il est temps donc de stopper ce grand vol qui s'exerce aujourd'hui dans l'indifférence des uns et avec la complicité des autres.»

« En reconnaissant le droit inaliénable des peuples des territoires non autonomes à disposer des ressources naturelles de leurs territoires, l'Assemblée générale a toujours condamné l'exploitation et le pillage des ressources naturelles, ainsi que toute activité économique qui lèse les intérêts de ces peuples et les prive de leur droit légitime à disposer de leurs ressources naturelles. » *Hans Corell, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques de l'ONU, Lettre au Conseil de sécurité du 29 janvier 2002.*

Quelques nouvelles récentes concernant l'exploitation des ressources

(Tirées en grande partie du site web de WSRW (Western Sahara Resource Watch ou Observatoire des ressources du Sahara Occidental : www.wsrw.org).



Greenpeace s'en mêle

11.06.08: A Göteborg, sud de la Suède, Greenpeace a arraisonné durant quelques heures le bateau de pêche Nordic IV, pour dénoncer ses activités de pêche illégales dans les eaux du Sahara Occidental.

« Le vaisseau et ses propriétaires ne devraient pas être autorisés à prendre le large et devraient être poursuivis » a déclaré le porte-parole de Greenpeace.

Le Nordic IV n'avait pas d'autorisation du « Swedish Board of Fisheries », ni de l'Union européenne et pêche donc illégalement. Une investigation est en cours.

Mais ce navire de pêche n'est que l'un parmi de nombreux autres grands chalutiers industriels de toutes nationalités qui surpêchent dans ces eaux d'Afrique et appauvrissent les réserves en poissons et céphalopodes. Ils pêchent illégalement et leur surpêche détruit non seulement l'environnement marin mais perturbe la vie des populations locales qui perdent les opportunités de travail et de nourriture.

Pêche: Protestation en Nouvelle Zélande

12.06.08: Après que la presse néozélandaise ait révélé que la compagnie de pêche Sealord était impliquée dans la commercialisation de poisson venant du Sahara Occidental occupé, le parti Maori a réagi. Sealord est pour moitié en possession des Maoris. « Nous encourageons les actionnaires Maori à considérer le problème avec les directeurs de la Sealord et les enjoignons à revoir leur investissement en conséquence » a déclaré le parti Maori.

Phosphates: Des parlementaires dénoncent

20.06.08: 29 parlementaires du Royaume-Uni, de Norvège et de Nouvelle Zélande ont envoyé une lettre à la compagnie maritime Gearbulk, demandant instamment à celle-ci de cesser de transporter des phosphates du Sahara Occidental.

Gearbulk, une compagnie maritime basée au Royaume-Uni et majoritairement en mains norvégiennes participe à ces transports controversés et contraires à l'éthique. Ces relations commerciales représentent un soutien pour le Maroc et le confortent dans sa position intransigeante face aux efforts de l'ONU pour régler le conflit du Sahara Occidental, ont affirmé les députés.



Phosphates-Norvège: profits immoraux

29.06.08 Le comité de soutien au peuple sahraoui norvégien a lui aussi dénoncé par voie de presse la compagnie maritime norvégienne Gearbulk qui transporte des minerais de phosphates du Sahara vers des destinations dans le monde entier. Il l'accuse de réaliser ses profits sur le dos de la population sahraouie spoliée de ses droits et rappelle que le ministère des affaires étrangères déconseille les relations commerciales avec les territoires occupés par le Maroc.

Il faut signaler que durant les derniers six mois trois compagnies de navigation enregistrées en Norvège, ont renoncé à transporter des phosphates du Sahara Occidental pour répondre aux critères éthiques du ministère des affaires étrangères norvégien. Les campagnes de sensibilisations des associations norvégiennes commencent à porter des fruits.

Phosphates : le gouvernement de la RASD menacé

Le gouvernement de la RASD a entrepris une démarche inhabituelle. Il a prévenu récemment la compagnie maritime Hong Kong's Pacific Basin Shipping qu'il se réservait le droit d'utiliser «tous les moyens» pour défendre sa souveraineté et protéger les intérêts de sa population. La déclaration a été faite quand un des vaisseaux de cette société a délivré un chargement de phosphates provenant des mines de Boucraa au Sahara Occidental destiné au fabricant de fertilisant australien Impact.



Les mines de Boucraa, site de la plus importante réserve de phosphates au monde, ont été accaparées par le Maroc en 1975 quand le roi Hassan II a envahi militairement l'ancienne colonie espagnole.

Le président sahraoui a estimé récemment que le Maroc a retiré de l'exploitation illicite des ressources naturelles du territoire qu'il occupe «entre 4 et 5 milliards de dollars US», dont une grande partie provient des 3 500 000 t de phosphates extraits annuellement.

Or à l'instar des poulpes, pratiquement en voie d'extinction dans les eaux sahraouies autrefois les plus prolifiques du monde, les réserves de phosphates vont atteindre leur pic d'exploitation dans les prochaines 30 années. De plus en plus recherchés pour l'agriculture industrielle, plus récemment pour la production d'agrocarburants, leur prix a augmenté de 700% en 15 mois. Raison de plus pour le Maroc de ne pas vouloir quitter le Sahara Occidental.

Un bateau suisse transporte des phosphates sahraouies vers les USA

Le vaisseau Celerina, battant pavillon suisse, géré par l'entreprise SUISSE ATLANTIQUE, à Renens, propriété d'OWNER OCEANA SHIPPING à Coire, a convoyé ces dernières semaines environ 70'000 tonnes de minerai

de phosphates provenant des mines de Fos Boucraa au Sahara Occidental. La livraison est destinée au producteur d'engrais PCS basé en Louisiane, USA. La vente du minerai de phosphate du Sahara Occidental occupé par le Maroc est aux yeux du droit international un acte illégal puisqu'il viole les intérêts économiques de la population autochtone. Ce chargement, d'une valeur d'environ 29 millions de dollars US, équivaut au montant de l'aide humanitaire fournie par la communauté internationale durant toute l'année 2007 aux réfugiés sahraouis.

Sable: plage artificielle pour les touristes

13.07.08: Tout se vend! Le sable, qui ne manque pas au Sahara Occidental, est également une matière d'exportation. Autrefois acheminé vers les Iles Canaries proches, c'est sur l'île volcanique de Madère que l'on a construit en mai-juin de cette année une plage artificielle avec 2800 tonnes de sable acheminé depuis le désert.



Dossier «Ecologie et colonialisme»

Kritische Oekologie, revue écologiste allemande, a réalisé un dossier: Western Sahara – the destruction of biodiversity by modern colonialism, qui a été distribué à la Conférence des membres de la Convention de l'ONU sur la biodiversité à Bonn en mai 2008 (en anglais seulement voir www.arso.org/KritOekBioDiVspecial.pdf).

INSTALLATIONS SOLAIRES DANS LES CAMPS: LES DERNIERES ACTIVITES...

Lancé en l'an 2000, notre projet a pour but d'équiper les dispensaires de santé d'installations solaires photovoltaïques pour assurer l'éclairage des locaux et la conservation des médicaments grâce à des réfrigérateurs fonctionnant au solaire.

En 2002, une première intervention a permis la construction de 5 installations sur remorque. Un premier cours sur l'énergie solaire a été donné à quinze participants, dix hommes et cinq femmes. Et dès le début, les travaux ont été réalisés ensemble, techniciens sahraouis du groupe solaire et membres de notre équipe. Le savoir-faire est transmis tout au long de la construction. C'est pourquoi les techniciens du GASR (Groupe de l'Atelier Solaire de Rabouni) sont aujourd'hui en mesure de réaliser seuls une installation et d'en assurer sa maintenance.

Entre 2004 et 2006, 15 dispensaires ont été équipés grâce au financement de la DDC, de Communes vaudoises et de donations privées, dont celles du Comité de soutien au peuple sahraoui. Sur place, des discussions avec les responsables du ministère des transports et de l'énergie ont abouti à la signature de conventions visant principalement la nomination de responsables locaux, un pour chacune des quatre Willayas, en vue d'assurer un suivi régulier des installations. Les cours ont été complétés et améliorés, traduits en espagnol et donnés aussi en arabe! Lors des missions qui ont lieu deux fois par année, un rappel et un complément de formation sont donnés aux membres du groupe solaire.

Année 2007

L'année 2007 a représenté pour notre projet une étape charnière puisque le financement public de la première tranche du projet prenait fin, alors que les activités sur place s'étaient très forte-

ment développées: l'équipement des dispensaires continuait, ainsi que la mise en place du suivi régulier des installations en service. A cette fin, nous avons pu envoyer trois civilistes et un volontaire qui, en étant présents sur place pendant plusieurs mois pouvaient secondier efficacement les activités du groupe solaire. En 2006, des pluies torrentielles ont fait de gros dégâts aux fragiles constructions de terre crue des dispensaires et des habitations. Il a fallu reconstruire certains bâtiments, et de ce fait déplacer les installations solaires.



Dans l'atelier de Rabouni.



Ces activités, bien que peu apparentes dans la planification et les comptes, ont représenté cependant un très gros travail sur place.

En fin d'année, 21 dispensaires étaient équipés, ainsi qu'un ancien hôpital. Ils disposent de lumière et de réfrigérateurs. Une fois réalisée, l'installation est remise aux responsables de la Daïra lors d'une petite cérémonie qui renforce les liens de confiance et d'amitié entre les différents partenaires.

Une contribution financière bienvenue de l'Etat de Genève pour 2007 a permis la continuité et la consolidation du projet à un moment décisif.

Activités menées dans les camps durant l'année:

Lors des six tournées d'entretien des installations, les châssis supportant les panneaux ont été renforcés, afin de les protéger plus efficacement. L'installation de réfrigérateurs dans 6 dispensaires, le



Un cours de théorie.

démontage puis la reconstruction des dispensaires de Jderia à Smara en raison des inondations, l'installation du dispensaire de Bucra et réfection de Hagounia à l'Aaiun, le démontage à l'ancien hôpital de Smara, le matériel étant récupéré pour équiper le centre pour tuberculeux de Tepi ont été autant d'activités concrètes menées durant l'année 2007.

Une salle informatique a aussi été installée à l'atelier de Rabouni, avec des systèmes d'exploitation en espagnol et en arabe ! Et des travaux d'isolation en toiture de deux salles de malades contre les surchauffes estivales au centre de santé du 27 février.

La construction a débuté à l'atelier solaire des première lampes à diodes électroluminescentes mises au point à Lausanne. Leur durée de vie et rendement meilleur aux modèles fluocompactes actuels sont encourageants pour l'avenir, les premiers essais montrent encore les difficultés dans l'introduction de nouvelles techniques...

Une visite des territoires libérés et le recensement des besoins ont conduit pour cet automne à l'équipement solaire de deux nouveaux dispensaires.

La coordination avec d'autres projets et associations s'améliore et une véritable collaboration avec des groupements italiens et espagnols prend forme.

Activités en Suisse

En plus de l'organisation des activités, un container a été envoyé cet automne et se trouve maintenant sur place. Il contient du mobilier scolaire, du matériel pour les installations (réfrigérateurs, panneaux, câbles é-

lectriques...) de l'outillage et des matériaux d'isolation. Lors de l'expédition de cet automne à laquelle trois de nos membres participent, le container sera déchargé et les travaux pourront continuer comme prévu.

Toutes ces activités nous ont laissés dans une situation financière difficile. C'est pourquoi nous avons présenté une demande de financement auprès de la Fedevaco qui nous a été accordée pour 2008. Mais cette aide ne nous permettra pas à elle seule d'atteindre notre objectif principal, à savoir remettre entre les mains du Groupe solaire de Rabouni le suivi des installations de manière autonome et durable, en apportant un soutien financier régulier et en complétant la formation dans les domaines de la technique et de la gestion.

Aujourd'hui, la récolte de fonds est devenue prioritaire: nous avons besoin de fonds propres pour atteindre entre autres les 20% requis nécessaires à l'obtention de fonds publics. C'est pourquoi vos dons sont si précieux. Nous vous en remercions vivement d'avance!

*Pour le groupe solaire de l'ADER:
A. Rosselet et G. Boss*



Dans l'atelier de Rabouni.

EUCOCO 2008

RENCONTRE INTERNATIONALE DU SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

Valencia (Espagne) 7-9 novembre 2008

La conférence de Valence appelle l'Europe à revoir sa position concernant le Maroc.

L'ONU et ses institutions doivent mettre en place un mécanisme de protection pour la population sahraouie du Sahara Occidental

«A l'adresse de parlementaires européens (et à toutes les composantes de l'Union Européenne), les participants à la Conférence de Valence appellent à revoir «sans délais» le statut d'associé privilégié qui vient d'être accordé «injustement et dans la précipitation» au Maroc. Ils considèrent, en effet, que le royaume «ne satisfait aucunement aux conditions préalables de respect des Droits de l'Homme, de la souveraineté des Etats voisins et de la délimitation frontalière».

Comme chaque année, plus de 500 personnes de 25 pays (la Russie était présente pour la première fois) se sont réunies pour affirmer leur soutien à la lutte du peuple sahraoui et organiser la solidarité internationale afin que partout elle entraîne les institutions internationales, les gouvernements, les ONG et la population à se mobiliser pour faire respecter les décisions onusiennes concernant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. De nombreux groupes de travail ont passé en revue les besoins du point de vue alimentaire, matériel, scolaire, santé pour les camps de réfugiés. Les participants du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui ont été surpris de voir apparaître la question scolaire dans les besoins recensés. En effet, le comité suisse avait arrêté son aide scolaire il y a plusieurs années car le Haut-Commissariat pour les réfugiés avait décidé de prendre en charge la totalité des besoins. Il n'a pas été possible d'avoir des explications particulières mais il s'avère aujourd'hui que la solidarité internationale doit suppléer aux manques du HCR pour la scolarisation des enfants sahraouis réfugiés.

D'autres groupes de travail se sont réunis autour de problématiques directe-

ment politiques et/ou touchant aux droits humains: le recensement et la protection des ressources naturelles du



Le Président Abdelaziz lors de son discours.

Sahara Occidental, les revendications syndicales d'anciens mineurs sahraouis ayant travaillé dans les mines de phosphate, licenciés par des entreprises espagnoles; le programme de manifestations politiques pour l'année 2009, la question des droits humains et la vie dans les territoires occupés.

**Groupe de travail:
territoires occupés et droits humains**

Dans ce dernier groupe de travail, l'apport des défenseurs des droits de l'homme des territoires occupés a donné vérité et profondeur à la discussion qu'elle n'aurait pas eue sans eux. C'est dans cet esprit et en relevant combien la précarité est grande pour eux qu'un des thèmes très largement débattu a été celui de leur protection dans les zones occupées. Pour obtenir cette protection indispensable, trois propositions ont été mises en discussion:

- l'élargissement du mandat de la MINURSO (forces onusiennes se trouvant dans les zones sahraouies),
- l'ouverture d'un bureau du Haut Commissariat des droits humains

dans les zones occupées et dans les camps de réfugiés,

- la nomination d'un rapporteur spécial pour les droits humains dépendant du Conseil des droits de l'homme.

Il a semblé à l'assemblée que la deuxième proposition concernant l'ouverture d'un bureau pour la protection entre autre des défenseurs des droits humains à la fois au Sahara Occidental et dans les camps de réfugiés (afin de respecter l'équilibre entre les deux parties au conflit) était celle qui devait laisser le plus d'initiative au Haut Commissariat pour les Droits de l'Homme, le plan étant ensuite adopté (ou refusé) par les Etats membres du Conseil des Droits de l'Homme. Le Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental (BIRDSHO) représenté à la conférence de Valencia par des membres du Bureau exécutif installé à Genève a décidé de s'engager dans la proposition qui avait le plus de chance d'aboutir le plus rapidement¹.



Vue de la tribune d'honneur.

1. Lors des premiers contacts pris par le Birdsho à son retour à Genève, il s'avère que la première proposition est celle qui a le plus de chance d'aboutir: l'élargissement du mandat de la Minurso avec un nouvel axe concernant les droits humains partout où la force onusienne est déployée actuellement. Nous vous tiendrons au courant.



**A TOUTES ET A TOUS
NOS VŒUX LES MEILLEURS POUR 2009
MERCİ DE VOTRE SOLIDARİTE
N'OUBLIEZ PAS NOS ACTIONS POUR LES SAHRAOUI
REABONNEZ-VOUS
(prix indicatif : Fr. 20.- pour 1 an)**

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern